



DIAGNOSTIC DU SECTEUR PRIVÉ

CRÉER DES MARCHÉS AU TCHAD

Mobiliser l'investissement privé pour
une croissance inclusive

Résumé Exécutif

Mars 2023



WORLD BANK GROUP

THE WORLD BANK
IBRD · IDA

IFC

International
Finance Corporation

À propos d'IFC

La Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale - est la plus grande institution mondiale de développement ciblant le secteur privé sur les marchés émergents. Nous intervenons dans plus de 100 pays, utilisant notre capital, notre expertise et notre influence pour créer des marchés et opportunités dans les pays en développement. Au cours de l'exercice 2022, l'IFC a engagé un montant record de 32,8 milliards de dollars au profit des entreprises privées et des institutions financières des pays en développement, tirant ainsi parti de la force du secteur privé pour éradiquer l'extrême pauvreté et stimuler la prospérité partagée, au moment où les économies sont aux prises avec les effets des crises mondiales cumulées.

Pour avoir de plus amples informations, consultez le site cicontre : www.ifc.org.

© International Finance Corporation 2023. All rights reserved.
2121 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20433
www.ifc.org

Le contenu de ce rapport est protégé par les droits d'auteur. La copie et/ou la transmission de tout ou partie de ce rapport sans autorisation peut constituer une violation de la loi applicable. IFC ne garantit pas l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu de cet ouvrage, ni les conclusions ou les jugements qui y sont décrits, et décline toute responsabilité en cas d'omissions ou d'erreurs (y compris, mais sans s'y limiter, les erreurs typographiques et les erreurs techniques) dans le contenu, quel qu'il soit, ou en cas de confiance dans ce contenu. Les constatations, interprétations, opinions et conclusions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions des administrateurs de la Société financière internationale ou de la Banque internationale pour la reconstruction et le Développement (la Banque mondiale) ou des gouvernements qu'ils représentent.

Couverture : Scène de marché tchadien, par Abdelkerim Mahadi.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Tchad, le plus grand pays sans littoral d'Afrique, est en proie à la confluence de trois défis : a) une piètre gouvernance politique et économique due à l'accaparement des ressources par les élites ; b) une fragilité endémique ; et c) une exposition extrême au changement climatique. Pour le Tchad, qui se classait en 2020 au 187^e rang sur 189 pays dans l'Indice de développement humain, cette situation a conduit à l'incapacité d'exploiter d'importantes ressources pétrolières depuis 2000 -malgré une relative stabilité interne - et a perpétué le statut du pays affiché comme l'un des plus mauvais élèves en matière de développement humain, et ce, en raison du fait qu'il n'a réalisé que des progrès limités en matière de réduction de la pauvreté, en particulier pour les femmes et les filles. De même, le Tchad reste le pays le moins électrifié du monde. La situation s'est encore détériorée avec la flambée de la COVID-19, qui a sévi au moment où le pays semblait être en passe d'amorcer sa relance- le produit intérieur brut (PIB) se contractant de 1,6 % en 2020 et de 1,2 % en 2021 (équivalant respectivement à 4,6 et 4,1 % par habitant) après une expansion de 3,2 % réalisée en 2019.

Les vulnérabilités macroéconomiques ont encore été exacerbées par la pandémie de COVID-19. La dernière Analyse de la viabilité de la dette (AVD) menée conjointement par la Banque mondiale et le FMI en décembre 2021 a révélé une augmentation significative des vulnérabilités à l'endettement - dans la mesure où le ratio du service de la dette/recettes restera au-dessus du seuil de risque élevé. En outre, le Tchad accuse un retard de paiement vis-à-vis de plusieurs créanciers, et a été le premier pays à conclure effectivement un accord de restructuration de sa dette avec des créanciers officiels et privés en vertu du Cadre commun du G20. Cet accord offre au pays une protection suffisante contre les risques de perte en cas de baisse tout en ramenant le risque de surendettement à un niveau modéré. Si la récente hausse des cours du pétrole a amélioré la situation budgétaire du pays, la dette publique totale devant baisser à 44,9 % du PIB en 2022 (contre 52,1 % du PIB en 2021), le manque de stabilité macroéconomique reste un obstacle majeur à l'investissement privé. Le Tchad reste confronté à des défis considérables, parmi lesquels figurent l'insécurité alimentaire, la volatilité des cours du pétrole, le changement climatique et les questions sécuritaires. Au regard de la faible base de revenus, des efforts soutenus de réforme sont nécessaires pour renforcer la croissance et mobiliser les ressources intérieures à allouer aux secteurs sociaux clés.

Le boom pétrolier des années 2000 n'a pas réussi à accélérer le rythme du développement. Avec le démarrage de la production pétrolière en 2003, le Tchad a enregistré une modification radicale de la structure de son économie : les flux des investissements directs étrangers (IDE) ont quintuplé entre 2000 et 2020 (pour atteindre un niveau record de 5 % du PIB en 2019) et le PIB par habitant a quasiment doublé, passant d'environ 897 dollars EU en 2000 à 1 519 dollars EU en 2020 (parité de pouvoir d'achat, dollars constants de 2017 sur les marchés internationaux). En fait, le pays recevait des revenus pétroliers qui, par habitant, étaient équivalents à ceux des principales économies africaines productrices de pétrole, comme le Nigéria. Pourtant, le boom pétrolier a exacerbé certains des facteurs de fragilité déjà existant dans le pays, notamment : a) la gouvernance trop centralisée, désagrégée et non inclusive ; b) les déséquilibres régionaux et l'exclusion qui alimentent les griefs ; c) l'insécurité, le dysfonctionnement du secteur de la sécurité et la faiblesse de l'État de droit qui

empêchent l'administration effective de la justice et l'atténuation des conflits ; et d) les tensions intercommunautaires qui sont aggravées par la raréfaction des ressources naturelles et le changement climatique.

L'économie tchadienne - désormais de plus en plus tributaire du pétrole - reste largement peu diversifiée et le pays a peu progressé dans le domaine du développement humain. La diversification des exportations a baissé au cours des dix dernières années, même si le Tchad dispose d'importantes possibilités de transformation structurelle pour obtenir des produits agricoles à plus forte valeur ajoutée. La situation s'est encore détériorée du fait des importants chocs pétroliers et sécuritaires de 2014-2015, qui ont entraîné une baisse de 15 % du PIB par habitant, érodant ainsi certains des acquis du passé. En 2019, le revenu national brut (RNB) par habitant du pays, qui s'élevait à 1620 dollars EU, était le huitième plus bas du monde.¹ Avec une note de 0,29, le Tchad se classe au dernier rang sur 157 pays dans l'Indice du capital humain (ICH) de la Banque mondiale. En moyenne, les enfants tchadiens ne passent pas plus de cinq ans à l'école avant l'âge de 18 ans. Le taux d'alphabétisation des adultes du Tchad, représentant 22 %, est bien inférieur aux moyennes de l'Afrique subsaharienne, des pays à faible revenu (PFR) et de ceux en situation fragile et affectés par des conflits (SFC). Par ailleurs, le Tchad a l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés d'Afrique centrale, avec 1140 décès pour 100 000 naissances vivantes. Compte tenu de la détérioration des perspectives économiques et du taux de croissance démographique relativement élevé de 3 % (qui se traduit par un taux de fécondité de six naissances par femme), le nombre absolu de personnes pauvres devrait augmenter d'environ 700 000 pour atteindre un total de 6,9 millions à l'horizon 2030.

La diversification et la transformation structurelle de l'économie tchadienne sont nécessaires pour soutenir un développement économique durable et assurer une répartition plus équitable des fruits de la croissance. La réduction de la dépendance vis-à-vis du pétrole et du coton et l'amélioration de la situation pour d'autres produits de base dans lesquels le Tchad a un avantage comparatif créeront de plus grandes opportunités de génération de revenus pour la population dans son ensemble et jetteront les bases d'un ajout de valeur dans les produits qui pouvant aider à la transformation du Tchad en un pays à revenu moyen. Ce besoin de diversification est la raison pour laquelle le présent rapport accorde une attention particulière aux secteurs non pétroliers, sachant que celui des hydrocarbures continuera à jouer un rôle majeur dans la génération de recettes fiscales pour l'économie tchadienne.

En dépit de l'absence générale d'avancée, le démarrage de la production pétrolière au Tchad en 2003 s'est conjugué avec une certaine amélioration des indicateurs de développement. Certes, entre 2011 et 2018, la pauvreté est restée relativement stable à environ 41 % dans la zone sahélienne du Nord et a légèrement augmenté à 44 % dans la capitale, N'Djamena, mais elle a nettement baissé dans les zones saharienne et sud-soudanienne de plus de 15 points de pourcentage. En outre, les inégalités semblent avoir baissé entre 2011 et 2018 et des signes d'une croissance pro-pauvres sont perceptibles. Le coefficient de Gini basé sur la consommation est passé de 42 % en 2011 à 33 % en 2018. Les inégalités ont baissé dans tous les domaines, mais elles le sont plus rapidement en zone rurale, où le coefficient de Gini est passé de 42 à 30 %, contre une baisse de 36 à 34 % en zone urbaine.² Les courbes de l'incidence de la consommation pour 2011-2018, qui montrent la variation en pourcentage de la consommation moyenne pour chaque centile de répartition de revenus, sont inclinées vers le bas, ce qui indique une croissance

plus forte chez les groupes de population les plus pauvres. Cette tendance est observée principalement en zone rurale ; et pourtant, les avantages pro-pauvres sont assez limités en zone urbaine, en particulier dans la capitale.

Comme dans d'autres pays subsahariens comparables, le secteur privé formel tchadien n'en est qu'à ses balbutiements et se caractérise par une structure dual : une poignée de grandes entreprises, principalement dans le secteur agroalimentaire (coton) et les services (banques, télécommunications), coexistent avec un grand nombre d'entreprises informelles. La concurrence basée sur le marché est faible malgré la réglementation formelle des monopoles, avec une forte participation de l'État dans les secteurs clés de l'économie - malgré les avancées récentes réalisées dans la privatisation de certaines entreprises détenues ou contrôlées par l'État. À titre d'exemple, en 2018, la société CotonTchad - ancienne entreprise publique détenant le monopole de l'industrie cotonnière du pays - a été vendue à Olam, l'État conservant 35 % de l'entreprise.

OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE DU SECTEUR PRIVÉ

En dépit des divers défis, le Tchad dispose d'innombrables opportunités d'investissement pour le secteur privé dans des secteurs susceptibles de stimuler la transformation structurelle, notamment dans l'élevage, les graines de sésame et la gomme arabique, ainsi que dans la production de coton, la culture de rente historique. Ces secteurs ou produits semblent offrir les plus grandes possibilités de succès commercial et d'impact sur le développement, déterminés sur la base de six critères, comme ci-après : a) l'avantage comparatif révélé ;³ b) l'évolution prévue de la demande mondiale ; c) l'élasticité de l'emploi ; d) les perspectives d'ajout de valeur au niveau national ; e) les antécédents et l'intérêt du secteur privé ; et f) la résilience aux facteurs de fragilité tels que le changement climatique et la gouvernance politique. Les considérations d'économie politique favorisent également le choix de ces secteurs, leur exposition à l'ingérence politique étant limitée - à l'exception peut-être de l'élevage de bétail, pour lequel l'intérêt significatif des investisseurs ayant des relations politiques peut affecter le pouvoir de négociation et la situation des éleveurs.

Dans le domaine du bétail, le Tchad dispose d'un avantage comparatif révélé important et bénéficie d'un marché régional en expansion. Déjà reconnu comme une priorité dans le Plan national de développement, le secteur offre un potentiel en termes d'important ajout de valeur au plan national dans la production de viande, de produits laitiers, de cuirs et de peaux. Les exigences techniques de réussite sont toutefois très strictes, les abattoirs modernes ayant besoin à la fois d'une électricité fiable et d'une capacité importante. L'exigence qui veut que les abattoirs traitent environ 100 à 150 bovins par heure signifie qu'ils ne pourraient être exploités de manière rentable qu'avec des investissements complémentaires dans l'élevage à l'échelle industrielle et dans des enclos qui garantiront un approvisionnement constant en bétail.

En ce qui concerne les graines de sésame et la gomme arabique, le Tchad dispose d'un grand avantage comparatif révélé. Dans le cas du sésame, les marchés mondiaux et régionaux connaissent une croissance plus rapide que pour tout autre secteur. Les graines de sésame et la gomme arabique ont démontré le potentiel qu'elles ont d'accroître le pouvoir d'achat des producteurs et entrepreneurs ruraux. Les exploitants agricoles ont progressivement délaissé la production de coton au profit du sésame, en raison du fait que les deux cultures utilisent des nutriments similaires, de sorte qu'elles ne peuvent pas

être cultivées ensemble sur les mêmes terres. Contrairement au coton, le commerce de la graine de sésame est décentralisé, ce qui signifie qu'elle est achetée par de multiples acheteurs et offre donc une plus grande probabilité de prix compétitifs. Un autre avantage de l'investissement dans le secteur du sésame tient au fait que les négociants, les grossistes et les exportateurs de ce produit exportent généralement aussi de la gomme arabique, un produit pour lequel le Tchad a également un grand avantage comparatif révélé. Bien que le marché mondial de la gomme arabique ait été stagnant, il existe des possibilités importantes d'ajout de valeur au niveau national, à l'instar du Soudan voisin.

Le coton est le produit d'exportation phare du Tchad depuis qu'il a été promu par le Gouvernement colonial français au début du 20^e siècle, bien qu'aujourd'hui l'avantage concurrentiel révélé du pays soit moindre que pour d'autres cultures. Comparé à la gomme arabique, au bétail et aux graines de sésame, l'avantage concurrentiel révélé du Tchad dans les exportations de coton est faible, ce qui reflète un marché d'exportation mondial très concurrentiel. En 2016, les exportations se sont effondrées, les valeurs des exportations étant inférieures à celles de la gomme arabique ou du sésame, après l'incapacité du monopsonne constitué par l'État, à travers CotonTchad Société Nouvelle (CotonTchad), à payer les producteurs agricoles pour leur production. Depuis que le Gouvernement a vendu sa participation de 65 % dans CotonTchad à Olam International, la production s'est quelque peu redressée, même si elle reste en deçà des niveaux historiques. La demande mondiale d'importation de coton a diminué de 5 % par an, bien que les importations des voisins du Tchad, le Nigéria et le Cameroun, aient augmenté au cours de la dernière décennie.

Pourtant, le coton reste un pilier de l'économie tchadienne et a deux produits principaux, le coton graine et le coton fibre, chacun offrant une opportunité distincte d'ajout de valeur. Le coton fibre est la fibre brute, qui est égrenée, puis utilisée comme intrant dans la fabrication de textiles. Le Gouvernement envisage actuellement de privatiser l'usine de fabrication de textile détenue par l'État, la Nouvelle société textile du Tchad (NSTT). Le coton graine, l'autre produit tiré de la production cotonnière, a de nombreuses utilisations dans l'alimentation et les boissons ainsi que dans la fabrication de produits pharmaceutiques et cosmétiques ; les graines peuvent également être utilisées comme aliments riches en protéines pour les animaux. Plusieurs usines de traitement existent dans le pays.

CONTRAINTES SECTORIELLES

On note d'importantes contraintes sectorielles et transversales qui entravent la croissance dans les chaînes de valeur choisies. Cette section aborde d'abord les contraintes spécifiques au secteur, puis les contraintes transversales.

- **Coton :** Le monopsonne juridique constitué par CotonTchad reste en place, même en cas de propriété privée, sans calendrier précis de libéralisation, ce qui limite le pouvoir de négociation des producteurs agricoles lors de la fixation des prix et réduit les avantages procurés aux ménages par la production de coton. En outre, la faible productivité et la gestion inadéquate de l'eau rendent la production difficile et coûteuse, ce qui nécessite des subventions aux intrants, qui sont financées par l'impôt sur les sociétés payé par CotonTchad. Ces subventions dissuadent les producteurs agricoles de se tourner vers d'autres cultures, comme le sésame, pour lesquelles le Tchad dispose d'un avantage comparatif plus important et qui nécessitent moins d'intrants.

- **Gomme arabique** : Le Tchad ne dispose pas d'un système de classification et de traçabilité de la qualité (comme la Qualité « Cueilli-sélectionné à la main ») et n'a pas de programme de gestion forestière, ce qui contribue à une surexploitation des arbres sauvages (tels que l'Acacia Sénégal). La faible organisation du secteur contribue au pouvoir de négociation limité des producteurs.
- **Bétail** : Le Tchad ne dispose pas de l'électricité fiable et de l'approvisionnement en bétail nécessaires à la réalisation d'économies d'échelle pour les abattoirs. Les niveaux des inspections sanitaires et des services vétérinaires sont insuffisants. Les services de douane sous-équipés aux postes-frontalières entraînent une congestion et le commerce informel. Des politiques telles que l'interdiction proposée de l'exportation de bétail vivant pourraient nuire au pouvoir de négociation des éleveurs.
- **Sésame** : Les programmes gouvernementaux (pour les intrants, les engrais et la formation) ont été orientés vers le coton plutôt que vers le sésame. Le soutien aux producteurs de sésame est contraire aux intérêts de CotonTchad, le sésame et le coton étant des cultures mutuellement exclusives. Les exportateurs font face à des taxes locales excessives, parfois dans chaque canton par lequel les marchandises transitent. L'absence d'installations de tri réduit la qualité.

TABLEAU ES.1. TABLEAU DES RECOMMANDATIONS : INTERVENTIONS PRIORITAIRES DANS CERTAINES CHAÎNES DE VALEUR

| SECTEURS | INTERVENTIONS PRIORITAIRES | CALENDRIER |
|------------------------------|---|------------|
| Gomme arabique | <ul style="list-style-type: none"> • Investir dans un système de classement par grade de qualité et de traçabilité (tel que le grade « HPS, qui signifie Cueilli et sélectionné à la main »), et dans la gestion forestière, en collaborant avec les associations d'exportateurs et de négociants. | MT |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la professionnalisation de la chaîne de valeur par le biais d'actions collectives (par exemple pour la négociation des prix, le recouvrement des remboursements et le bien-être des communautés). | MT |
| Produits de l'élevage | <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les exportations de bétail ne soient pas limitées afin d'assurer la parité des prix à l'exportation pour les éleveurs qui vendent aux abattoirs. L'approvisionnement fiable en bétail doit provenir des élevages et des enclos, et les exportations non assorties de restriction leur permettront d'offrir aux abattoirs des prix compétitifs. | CT |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Créer et former un réseau d'assistants vétérinaires ; garantir la qualité des produits pharmaceutiques vétérinaires importés. | MT |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Investir dans les infrastructures de la chaîne du froid/les services de logistique à température contrôlée (LTC) et promouvoir le recours aux normes de qualité et à la certification. | MT |
| Sésame | <ul style="list-style-type: none"> • Réorienter certaines subventions destinées aux exportations de coton vers le sésame en vue de promouvoir l'utilisation d'engrais, de semences certifiées ou d'herbicides, en utilisant éventuellement des bons électroniques, afin de favoriser la résilience des exploitants agricoles par la diversification de leur portefeuille de cultures. | MT |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Exempter les négociants des taxes dans plusieurs cantons. | CT |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Investir dans des installations de triage aux principaux points de commerce, en travaillant avec les associations d'exportateurs et d'exploitants agricoles. | CT |

Note : MT = moyen terme ; CT = court terme.

| | | |
|--------------|---|----|
| Coton | <ul style="list-style-type: none"> • Articuler un calendrier clair pour la libéralisation de la filière du coton, qui accueille de nouveaux acteurs dans l'égrenage dans des zones spécifiques, comme spécifié par la convention entre CotonTchad et le Gouvernement du Tchad. La Banque mondiale et l'IFC pourraient apporter leur contribution à un dispositif de zonage basé sur les expériences d'autres pays. | CT |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Investir dans la gestion de l'eau et l'amélioration des rendements plutôt que de dé-ployer des subventions aux intrants par le biais de CotonTchad, qui lie l'utilisation des subventions à une culture spécifique. Les subventions pourraient être détournées vers le programme général d'octroi de subventions aux intrants géré par l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER), qui permet aux exploitants agricoles de choisir la culture ciblée par les subventions. Soutenir l'expansion de la production de graines de sésame par le biais des interventions mentionnées précédemment, afin d'améliorer les options des exploitants agricoles en dehors du coton et de renforcer le pouvoir de négociation des exploitants agricoles avec CotonTchad si elle reste un mo-nopsonne. | MT |
| | | MT |

Note : MT = moyen terme ; CT = court terme.

CONTRAINTES TRANSVERSALES

Pour que le Tchad puisse pleinement profiter des avantages de ces secteurs à forte croissance et stimuler l'activité globale du secteur privé, le CPSD a identifié les sept goulots d'étranglement ci-après dans l'ensemble de l'économie étant des contraintes majeurs entravant le développement de ce secteur :

- **Accès à l'électricité:** Le manque d'accès fiable et abordable à l'énergie représente le premier goulot d'étranglement pour la conduite des affaires au Tchad. Le réseau électrique national du Tchad ne s'étend pas au-delà de la capitale, N'Djamena, et de certaines provinces comme Sarh, Moundou, Abéché et Faya. L'accès à l'énergie est cité par les entreprises tchadiennes comme la première contrainte à laquelle elles sont confrontées après l'instabilité politique. Le pays fait face à des coûts de production d'électricité élevés (environ 43 centimes de dollars EU par kilowattheure facturé, ce qui place les tarifs pratiqués au Tchad parmi ceux les plus élevés d'Afrique subsaharienne), et le potentiel des ressources énergétiques renouvelables est inexploité.
- **Accès aux marchés:** La mauvaise qualité des services de transport et de logistique, notamment l'absence de logistique à température contrôlée (LTC), constitue une contrainte majeure pour la conduite des affaires dans un pays sans littoral et défavorisé par la géographie, le débouché sur la mer le plus proche étant situé à plus de 1700 kilomètres. Le Tchad est l'un des pays d'Afrique subsaharienne enregistrant les coûts et les délais de manutention sont les plus élevés pour le transport de marchandises. Au niveau national, le réseau routier du Tchad (surtout en milieu rural) est en mauvais état. Par ailleurs, le Tchad est fortement tributaire du corridor de transit ferroviaire/routier N'Djamena-Douala, qui souffre d'un sous-investissement ; qui plus est, les services de transport et de logistique sont proposés par des particuliers ou des entreprises ne disposant que de quelques camions.

- **Accès aux nouvelles technologies:** En dépit des récents efforts déployés par le Gouvernement pour réduire le coût de la connectivité numérique, le secteur du numérique au Tchad n'en est qu'à ses balbutiements ; on note des lacunes importantes dans l'accès à une connectivité numérique de qualité (36 % de la population a un abonnement à la téléphonie mobile et 15 % a un abonnement à Internet depuis le téléphone mobile, contre 47 % et 24 % en Afrique subsaharienne, respectivement). La pénétration de la large bande fixe au Tchad est très faible et l'accès aux services numériques consacrés aux entreprises reste limité, le pays se classant parmi les plus mauvais élèves en termes de développement du commerce électronique.
- **Accès à l'eau et à l'irrigation:** Le Tchad est en grande partie aride / semi-aride, mais il dispose d'importantes ressources en eau non exploitées. Celles-ci pourraient être exploitées en augmentant la contribution du secteur privé à l'exploitation de ces ressources, notamment en renforçant le cadre du partenariat public-privé.
- **Accès au financement:** Les entreprises tchadiennes souffrent d'un accès limité au financement (notamment au financement bancaire ciblant les micro, petites et moyennes entreprises) et de la lenteur des progrès dans la numérisation des services financiers. Le secteur financier du Tchad est l'un des plus superficiels de la sous-région, marqué par une limitation des ressources et services à long terme destinés aux financement des entreprises privées et un crédit favorisant un petit nombre de grandes entreprises. L'inclusion financière est à la traîne par rapport aux autres pays, seuls 9 et 4 % des tchadiens ayant accès respectivement à un compte bancaire formel ou au crédit, soit les taux les plus bas de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.
- **Environnement des affaires:** L'amélioration de la transparence des marchés publics, la garantie d'une gouvernance robuste de la politique et de l'administration fiscales (telles que les exonérations fiscales et la réforme de la taxe sur la valeur ajoutée), ainsi que la réforme du processus d'obtention des titres fonciers et d'enregistrement des propriétés font toutes partie intégrante d'un programme impératif visant à éradiquer la corruption et à favoriser un climat d'investissement plus favorable.
- **Accès aux soins de santé:** La mise en place d'un environnement plus propice aux investissements du secteur privé dans le domaine des soins de santé pourrait s'avérer bénéfique pour tous : des franges de la population pouvant se procurer des soins de santé à l'étranger, alors qu'une plus grande disponibilité d'installations de meilleure qualité gérées par le secteur privé pourrait rendre inutiles certaines évacuations à l'étranger. L'expérience montre qu'une meilleure gestion des installations du secteur privé intéresse les franges à hauts revenus de la population. Les mesures clés en faveur d'un investissement accru du secteur privé sont l'élaboration d'une vision plus claire de la collaboration entre les secteurs public et privé et la mise à jour du cadre réglementaire. En outre, les paiements au titre de la gestion axée sur les résultats qui visent à récompenser les installations performantes peuvent être un élément important d'un cadre financier pour le système de santé qui incite le secteur privé à investir davantage. Par ailleurs, le système d'enseignement en sciences médicales, qui est dépassé, doit être mis à jour.

Enfin, les efforts visant à diversifier l'économie tchadienne et à stimuler l'activité du secteur privé pourraient également tirer parti des ressources inexploitées de l'industrie des hydrocarbures du Tchad. Plus précisément, trois compétences clés de la chaîne de valeur pétrolière et gazière du Tchad pourraient potentiellement créer des liens interindustriels et des effets d'entraînement positifs pour le reste de l'économie : a) la gestion avancée des données, basée sur la richesse des données géospatiales collectées qui ont le potentiel d'aider à identifier les opportunités intersectorielles et à élaborer des stratégies solides d'utilisation des terres ; b) la gestion de l'eau, avec la gestion efficace de « l'eau produite » comme sous-produit de l'exploration pétrolière et gazière ; et c) l'infrastructure et la logistique partagées, en s'appuyant sur les nouveaux oléoducs et ceux existants pour rapprocher les services publics des communautés rurales (y compris l'électricité, la fibre optique et l'eau).

FEUILLE DE ROUTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

Les actions à court et moyen terme qui pourraient atténuer ces contraintes sont les suivantes :

TABLEAU ES.2. INTERVENTIONS PRIORITAIRES POUR ATTÉNUER LES CONTRAINTES TRANSVERSALES

| FAIBLESSE | INTERVENTIONS PRIORITAIRES | CALENDRIER |
|-------------------------------------|---|------------|
| Accès à l'électricité | <ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement de solutions alternatives de production d'électricité telles que a) les énergies renouvelables (solaire à grande échelle) en adoptant des exemptions de taxes et de droits et en introduisant des normes de qualité, b) les mini-réseaux / l'offre hors réseaux en élaborant un cadre réglementaire, et c) la passation de marchés ouverte à la concurrence pour les projets de producteurs indépendants d'électricité. | CT |
| | <ul style="list-style-type: none"> Libéraliser le réseau de distribution et encourager l'entrée du secteur privé dans le segment de la distribution. | CT |
| | <ul style="list-style-type: none"> Aider la SNE (la société nationale d'électricité) à améliorer ses performances financières et opérationnelles en produisant des états financiers indépendants, en apurant les arriérés dus au secteur public et en élaborant un plan de production d'énergie à moindre coût. | MT |
| Accès aux marchés | <ul style="list-style-type: none"> Moderniser l'administration douanière du Tchad en automatisant le dédouanement, en améliorant l'interconnexion des systèmes informatiques avec le Cameroun et en modernisant le guichet unique du commerce extérieur de Douala. | MT |
| | <ul style="list-style-type: none"> Améliorer les infrastructures de transit et les services de dorsale le long du corridor N'Djamena-Douala, y compris l'entretien et la sécurité des routes. | MT |
| | <ul style="list-style-type: none"> Professionnaliser l'industrie du camionnage par des programmes de renouvellement des flottes et une application stricte des règles (charge à l'essieu). | MT |
| Accès à l'économie numérique | <ul style="list-style-type: none"> Restructurer ou privatiser l'entreprise publique en place (Sotel) et introduire un modèle d'accès ouvert aux services de gros. | MT |
| | <ul style="list-style-type: none"> Favoriser la concurrence dans le secteur en permettant l'entrée d'un troisième opérateur de réseau de téléphonie mobile (par exemple en délivrant des licences pour des opérateurs de tours indépendants, en autorisant les fournisseurs d'accès internet à être basés sur des installations et en introduisant des fournisseurs de service universel spécialisés). | MT |
| | <ul style="list-style-type: none"> Réduire le coût de la connectivité numérique en encourageant le partage des infrastructures (comme les licences de services de gros à large bande) et en revoyant la fiscalité du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC). | CT |

Note : MT = MOYEN TERME ; CT = COURT TERME.

| FAIBLESSE | INTERVENTIONS PRIORITAIRES | CALENDRIER |
|-----------------------------------|--|---|
| Accès à l'eau | <ul style="list-style-type: none"> Renforcer le cadre institutionnel et réglementaire de la participation privée dans le secteur de l'eau et de l'irrigation, notamment par des dispositions relatives aux partenariats public-privé dans le code de passation des marchés publics. Améliorer l'environnement favorable aux investissements dans l'irrigation, notamment en garantissant un environnement productif aux irrigants, comme les droits fonciers et ceux relatifs à l'eau. Élaborer des règlements en déterminant les utilisations potentielles de l'eau produite, en envisageant l'utilisation partagée des infrastructures d'oléoducs et en prévoyant une gestion saine des données géospatiales recueillies dans le cadre de l'exploration pétrolière et gazière. | <p>MT</p> <p>MT</p> <p>MT</p> |
| Accès au financement | <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un mécanisme de partage des risques (ou un fonds de garantie pour les MPME) afin d'offrir une garantie partielle de crédit aux institutions financières pour l'augmentation des octrois de prêts aux MPME. Institutionnaliser les transferts d'argent par téléphone mobile comme mode de paiement, y compris pour les paiements à l'État (impôts, amendes, transferts sociaux en espèces, paiement de factures, salaires, paiements des commerçants, etc.) Élaborer une législation sur le crédit-bail et les récépissés d'entrepôt et un traitement fiscal pour soutenir le financement de l'agriculture. | <p>CT</p> <p>CT</p> <p>MT</p> |
| Environnement des affaires | <ul style="list-style-type: none"> Assurer une protection efficace des titres fonciers (y compris les droits coutumiers) et concevoir un mécanisme alternatif de règlement des litiges fonciers afin d'éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Poursuivre la réforme de la TVA afin d'augmenter le nombre de contribuables assujettis à la TVA en élargissant l'assiette fiscale et en introduisant un mécanisme de remboursement de la TVA, rationaliser les exonérations fiscales et contrôler les dépenses fiscales. Adopter un cadre pour la déclaration obligatoire du patrimoine des élus et des titulaires de charges publiques en vue de lutter contre la corruption et de renforcer la gouvernance des institutions publiques. Renforcer le cadre juridique et adopter des solutions informatiques pour garantir la transparence des marchés publics. | <p>MT</p> <p>MT</p> <p>MT</p> <p>CT</p> |
| Santé | <ul style="list-style-type: none"> Élaborer un cadre réglementaire pour la participation du secteur privé (y compris des incitations financières) - par exemple, en mettant en place une assurance maladie universelle, comme l'a fait la Côte d'Ivoire. Actualiser le programme d'études en sciences médicales et étendre les programmes de formation et de perfectionnement des travailleurs de la santé. Mettre en œuvre un mécanisme de financement basé sur les performances dans le secteur de la santé. | <p>MT</p> <p>MT</p> <p>MT</p> |

Note : MT = moyen terme ; CT = court terme. MPME = micro, petite et moyenne entreprise ; TVA = taxe sur la valeur ajoutée.

NOTES

- 1 Banque mondiale, *République du Tchad, Diagnostic-pays systématique : Priorités pour éradiquer la pauvreté et stimuler la prospérité partagée* (Washington, DC : 2015 : la Banque mondiale).
- 2 On peut concevoir que la baisse du coefficient de Gini soit surévaluée en raison du bruit dans les données de 2011, ce qui a entraîné une surestimation de l'ampleur des inégalités.
- 3 L'avantage comparatif révélé (ACR) repose sur la théorie ricardienne du commerce, qui postule que le profil des échanges entre les pays est régi par leurs différences relatives de productivité. Bien que ces différences de productivité soient difficiles à observer, une mesure de l'ACR peut être facilement calculée en utilisant les données commerciales pour « mettre au jour » ces différences. La mesure peut être utilisée pour fournir une indication générale et une première approximation des capacités en termes d'exportation compétitive - sous réserve des mesures nationales appliquées affectant la compétitivité telles que les mesures tarifaires/non tarifaires, les subventions et autres. Lorsqu'un pays a un avantage comparatif révélé sur un produit donné ($ACR > 1$), on en déduit qu'il est un producteur et un exportateur compétitif de ce produit par rapport à un pays qui produit et exporte ce produit à un niveau inférieur ou égal à la moyenne mondiale. Un pays ayant un avantage comparatif révélé sur le produit i est considéré comme ayant une capacité d'exportation de ce produit. Plus la valeur de l'ACR d'un pays sur le produit i est élevée, plus sa capacité d'exportation du produit i est supérieure.

IFC

2121 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20433 U.S.A.

CONTACTS

Volker Treichel

vtreichel@ifc.org

Andrew Beath

abeath@worldbank.org

Sabri Draia

sdraia@ifc.org

ifc.org



WORLD BANK GROUP

THE WORLD BANK
1818 - 18

IFC

International
Finance Corporation